

Nombre de conseillers :

En exercice : 18

Présents : 16

Absents : 2

Pouvoirs : 1

Votants : 17

Date d'envoi et

d'affichage de la

convocation : 02/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire

Présents : Denis THIBAUD, Fabien MANDIN, Samuel PITTEL, Mickael HERVOUET, Laetitia BORTOT, Olivier ALBERTEAU, Judith LE STER SCHWARZBARD, Asuman GUNEY, Guillaume POIRON, Sophie RIDEAU, Catherine TAILLEE-PERRAUD, Josiane BOSCHE, Sylvaine ALBERT, Régis HAMY, Romain RICHARD, Nathalie VOLPATO.

Absents : Dominique VALTON, Silvère REMIGEREAU

Pouvoirs : Dominique VALTON à Denis THIBAUD

Secrétaire de séance : Sylvaine ALBERT

AVIS SUR LA MISE A JOUR DE LA CENTRALE BIOGAZ DE TERRES DE MONTAIGU

Monsieur le Maire, expose au conseil municipal avoir été sollicité par Engie afin d'émettre un avis concernant la mise à jour du plan d'épandage des digestats de méthanisation de la centrale biogaz de Terres de Montaigu, située sur la Commune de Saint Hilaire de Loulay.

Il explique que c'est dans le cadre de l'instruction du dossier de mise à jour que l'avis du conseil municipal est sollicité, car des exploitants agricoles ayant des parcelles sur la Commune, souhaitent mettre leurs terres à disposition.

Monsieur le Maire passe en revue la note explicative et en ressort, notamment, les éléments suivants :

- Surface totale concernée : 42,9 ha
- Surface épandable : 39,2 ha
- Nombre de parcelles concernées : 23 parcelles
- Nombre d'exploitation prêteuse de terre : 2 exploitations agricoles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- EMET un avis 6 voix pour, 6 voix contre et 5 abstentions.

“ Pour extrait certifié conforme au registre “

**Le Maire,
Denis THIBAUD**

